

OBJETS DE DESCRIPTION ET ENONCES DESCRIPTIFS

INTRODUCTION

Concevoir textes et actes de paroles comme des ensembles de signes témoignant d'activités logico-discursives mises en jeu par des sujets pratiques aux prises avec des objets de nature discursive, c'est viser plus une logique du discours qu'une linguistique du texte: le texte est considéré minimalement comme un ensemble d'indices verbaux, ceux d'une construction d'objets de nature symbolique qui font du discours une unité logique dont on peut interroger tant la cohérence que la pertinence; c'est ensuite prendre le parti d'une logique du sujet, étant donné qu'il ne saurait y avoir de discours sans quelque énonciateur pour les construire, cela va de soi, pour les adresser à tel énonciateur potentiel et pour s'y représenter; c'est enfin prendre en compte la spécificité des objets, élaborés, transformés et analysés par et dans le discours. Ces objets, appelés "objets du discours", ne sont pas vides ou quelconques; lorsqu'ils sont mis en scène par tel locuteur, ils sont accompagnés d'un faisceau d'aspects comportant un ensemble d'éléments, de propriétés et de relations liés au nom de cet objet, ou appelés par lui.

Il s'agit donc de rendre compte de ces activités logico-discursives en termes d'opérations sans contrevenir au principe selon lequel le sujet comme les objets sur lesquels

celui-ci opère ne sont pas quelconques: le premier est chargé d'intentions pratiques, les seconds sont préconstruits par des activités discursives précédentes; d'aucuns diront qu'on parle toujours à l'intérieur d'une tradition et jamais sans quelque finalité.

La logique naturelle est l'étude des opérations logico-discursives que l'on postule à l'oeuvre dans la schématisation qu'un locuteur propose discursivement à son allocutaire; par schématisation, il faut entendre aussi bien le processus de construction et de transformation des objets du discours que le résultat de cette construction tel qu'il apparaît à la "dernière ligne" de la reconstruction proposée par l'analyste.

Sur cette voie, de nombreux travaux ont été présentés (GRIZE éd. 1984; BOREL, GRIZE, MIEVILLE 1983). En ce qui concerne le discours descriptif, deux cahiers ont été publiés récemment (Le discours descriptif I, II. Université de Lausanne, Université de Neuchâtel, Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques, 1986, nos 51, 52). C'est aux différents articles de ces cahiers que les pages qui suivent font écho.

Je me propose en effet d'amplifier un aspect du discours descriptif qui n'a guère été traité dans ces deux publications; il touche aux relations du niveau énonciatif et du niveau déterminatif de la description.

Je me limiterai d'abord à rappeler une perspective générale qui servira à introduire mon propos sur cet aspect de la schématisation descriptive.

1. OPERATIONS ELEMENTAIRES ET PROCEDURES SPECIFIQUES

Dans l'étude des opérations de la schématisation par lesquelles un locuteur propose des objets et leur prédique des propriétés ou les met en relation avec d'autres objets, il faut distinguer deux niveaux: "celui des opérations en jeu dans toute activité discursive et celui propre à certaines procédures spécifiques" (GRIZE 1983: 100). Les opérations en jeu dans toute activité discursive sont appelées **opérations élémentaires** et répondent à six concepts de base; on est conduit en effet à penser qu'il ne saurait exister de discours sans renvoi à des notions primitives sur lesquelles le discours est ancré; deux opérations d'ancrage permettent d'accéder aux catégories d'objet et de **prédicat**. Mais discourir, c'est non seulement appliquer des prédicats à un (propriété) ou plusieurs (relation) objets, c'est-à-dire fournir des déterminations, mais c'est encore en produire l'énoncé ou en opérer la prise en charge. Discourir, c'est enfin le plus souvent présenter des **configurations d'énoncés** par l'entremise d'opérations d'articulation.

Les six opérations ou familles d'opérations correspondantes sont conçues comme les conditions minimales que tout locuteur devrait remplir pour proposer une schématisation; tel est le premier niveau.

Le second niveau de l'étude de la schématisation concerne les **procédures spécifiques**, c'est-à-dire les produits spécifiques issus d'une combinaison particulière de ces opérations élémentaires; c'est sous cet angle que D. Miéville a abordé par exemple les procédures d'analogie et d'exemplification (MIEVILLE 1983).

On peut dès lors se demander à quel niveau appartient l'étude de la description. Que certaines parties de textes soient spontanément reconnues comme relevant du type descriptif nous incite à penser qu'il existe des discours spécifiques, résultant d'une suite typée d'activités logico-discursives, ou, d'un point de vue logique, de combinaisons spécifiques d'opérations élémentaires. C'est leur produit que l'étude de la schématisation descriptive devrait pouvoir isoler et représenter.

2 LOGIQUE DE L'OBJET DE DESCRIPTION ET LOGIQUE DU SUJET DESCRIPTEUR

Faire de la schématisation descriptive une procédure au sens ci-dessus ne nous empêche pas, bien au contraire, de prendre au sérieux l'énoncé selon lequel toute activité descriptive met en jeu les opérations élémentaires; j'ajouterai toutes les opérations élémentaires.

J'aimerais soutenir par là qu'étudier la schématisation descriptive, ce n'est pas s'intéresser à une famille d'opérations seulement au dépens des autres, comme cela a été très souvent le cas. En effet, à plusieurs reprises, le discours descriptif me paraît avoir été abordé unilatéralement (APOTHELOZ 1983; ADAM 1986; PROD'HOM 1986), en visant exclusivement les phénomènes liés à la catégorie de l'objet au sens où l'Ecole neuchâteloise le pense, au détriment du fait qu'une description est aussi l'énoncé de quelqu'un; or cette perspective a pour effet de hacher menu le discours reconnu comme descriptif pour n'en exhiber que ce qu'on pourrait

appeler son produit, les parties de l'objet que les énoncés descriptifs organisent, sans tenir compte des opérations de prédication, de détermination, de prise en charge et d'articulation, autant d'opérations qui font de la description un discours. On considère de ce fait la schématisation descriptive comme une sorte de liste d'éléments, de parties ou de propriétés, dont un arbre ou un réseau quelconque représenterait de près ou de loin la structure.

C'est à mon avis faire de l'objet de description, conçu comme classe-objet, le tout de la schématisation descriptive, alors que la schématisation elle-même ne peut, en aucun cas, être réduite à une liste d'éléments ou à un réseau d'aspects. Une schématisation descriptive se présente d'abord et avant tout comme une configuration d'énoncés, c'est-à-dire, comme un ensemble de déterminations prises en charge par un sujet descripteur, un sujet témoin.

Prévenons cependant une objection, je ne veux pas dire que l'objet de description, conçu comme classe-objet de description, ne manifestera pas une structure arborescente ou en réseau; au contraire, il la manifeste bien, mais au même titre que tout objet conçu comme classe-objet. J'aimerais soutenir ici que cette structure n'est peut-être pas le trait distinctif de la schématisation descriptive.

Il est certes tout à fait possible de postuler que "l'objet de description peut être considéré comme une classe-objet: une classe-objet de description", que la "structure de cette classe est dominée par une organisation partitive complexe et particulière", que "cette organisation possède une très forte similitude avec l'organisation de la classe col-

lective"; il est également tout à fait utile d'étudier à partir de ce postulat la classe-objet de description, comme un moyen parmi d'autres pour étudier les propriétés de la classe-objet de discours en général, ou sa structuration pour envisager une interprétation "collective" (méréologique) (MIEVILLE 1986). Mais ce faisant, il convient de s'apercevoir que la schématisation descriptive ne peut plus être considérée comme un type de discours sui generis, mais comme un prétexte pour élaborer des hypothèses concernant le concept de classe-objet en général. Ce qu'on gagne en généralité formelle, on le perd en pertinence empirique!

Dans ma perspective, le concept d'objet n'est qu'un concept parmi d'autres pour aborder la schématisation descriptive. En effet, si ce concept a pour utilité de rendre compte du fait que le discours descriptif schématise des objets et leurs parties, il ne suffit pas pour rendre compte du fait que ce sont des énoncés qui mettent en scène ces objets et leurs parties.

On a pu dire que le discours descriptif présentait ses objets de telle manière que le lecteur ou l'allocutaire les voyait avec "les yeux de la pensée". Or il semble difficile de penser que cette spécificité du discours descriptif tienne de la nature des objets qu'il schématise (on le verra plus loin). Dès lors, on peut penser que la singularité de la schématisation descriptive soit redevable plutôt de ses aspects configurationnels, tant au niveau des déterminations qu'au niveau des énoncés. C'est ce point que je voudrais aborder maintenant. L'objectif est peut-être ambitieux et le corpus un peu maigre; c'est pourquoi il faut considérer ce

qui suit comme des hypothèses de travail étayées par des observations et répondant à un besoin théorique; chacune mériterait donc un réexamen; ces notes ou remarques seront illustrées sur les trois extraits de discours que voici:

A: Les vêtements professionnels, dont s'ornent les exorciseurs tandis que l'on délimite le terrain de danse, consistent en chapeaux de paille surmontés de grosses houppes de plumes d'oies et de perroquets et d'autres oiseaux du marais et de la brousse. Pendants sur leur poitrine, enroulés autour de leurs bras, des cordons soutiennent des sifflets magiques faits du bois de certains arbres. Des peaux de chats sauvages, de civettes, de genettes, de servals, et d'autres carnivores et petits rongeurs, ainsi que de singes (surtout de colobes) sont passés sous les cordes dont leur taille s'enroule, de façon à former une frange qui recouvre entièrement le vêtement d'écorce battue portée par tous les Azandé mâles. (EVANS-PRITCHARD 1972: 199)

B: Le tissage de la toile est intéressant à observer. L'Araignée (l'Epeire par exemple) fixe d'abord les cadres, puis tend les rayons. Ensuite elle tisse une spirale provisoire aux spires largement espacées, en partant du centre. Enfin, elle repart en sens inverse, file la spirale définitive, tout en détruisant le fil provisoire. Si elle se tient à l'affût au centre de la toile, elle le renforce par un complexe de fils enchevêtrés. Au contraire, si elle guette en dehors de la toile, elle se relie à celle-ci par un fil spécial, dont les mouvements l'avertissent de la capture d'une proie. Les toiles sont très diverses suivant les espèces. Les unes sont durables, d'autres sont détruites tous les jours et reconstruites le lendemain. Certaines Araignées font une boulette de la soie du vieux nid et la dévore (fig. 118). (ALTHERR, 1952: 136).

C: Le poète français Guillaume de Machaut écrivait au milieu du XIV^e siècle. Son Jugement du Roy de Navarre mériterait d'être mieux connu. La partie principale de l'oeuvre, certes, n'est qu'un long poème de style courtois, conventionnel de style et de sujet. Mais le début a quelque chose de saisissant. C'est une suite confuse d'événements catastrophiques auxquels Guillaume prétend avoir assisté avant de s'enfermer, finalement, de terreur dans sa maison pour y attendre la mort ou la fin de l'indicible épreuve. Certains événements sont tout à fait invraisemblable, d'autres ne le sont qu'à demi. Et pourtant de ce récit une impression se dégage: il a dû se passer quelque chose de réel. Il y a des signes dans le ciel, les pierres pleuvent et assomment les vivants. Des villes entières sont détruites par la foudre. Dans celle où résidait Guillaume -il ne

dit pas laquelle- les hommes meurent en grand nombre. Certaines de ces morts sont dues à la méchanceté des juifs et de leurs complices parmi les chrétiens. Comment ces gens-là s'y prenaient-ils pour causer de vastes pertes dans la population locale? Ils empoisonnaient les rivières, les sources d'approvisionnement en eau potable. La justice céleste a mis bon ordre à ces méfaits en révélant leurs auteurs à la population qui les a tous massacrés. (GIRARD 1982: 7)

2.1 De l'infinie variété des objets de description aux aspects fonctionnels de la schématisation descriptive

Il serait naïf de penser qu'une schématisation descriptive se distingue d'autres séquences discursives par la spécificité du contenu des objets qu'elle met en scène. La variété des objets qui peuvent être décrits semble en effet illimitée. Ainsi, l'extrait A schématise l'objet les vêtements professionnels, B figure le tissage de la toile, tandis que le second paragraphe de C présente des événements catastrophiques.

Mais on décrit aussi bien des croyances:

Le texte que voici décrit fort bien les croyances relatives aux mauvais rêves... (EVANS-PRITCHARD 1972: 175)

que des dissensions intestines:

Puisque je me propose de décrire plus loin, dans cette première partie, les dissensions intestines de ces divins exorcistes, et de les illustrer... (194),

que ce qui arrive:

Kamanga, après être devenu divin exorciste, m'a décrit ce qui arrive dans les termes suivants. (219)

que des méthodes:

La méthode employée pour contrecarrer la sorcellerie telle que je l'ai décrite, s'utilise... (133),

que des événements:

Voilà un texte qui décrit l'événement: (128)

que la Paramécie:

Description (fig. 1):

La Paramécie est un animal unicellulaire, allongé mesurant 0,2-0,3 mm. Elle vit... (ALTHERR 1952: 7)

ou des langues, des théories ou des inconnues; ce qu'on ne saurait en aucune manière décrire, l'indescriptible, devient parfois même un objet de description que l'énonciateur tente de faire identifier:

Or le val de Chavières c'est bien autre chose qu'une telle image, et à ce moment de notre histoire il faut en venir à l'indescriptible. Nous avons déjà tâché de vous l'évoquer en vous contant les errances de Désiré dans une sorte de monde à lui que ne pouvait définir aucune façon de voir. Un monde traversé par des perspectives insoupçonnées, dominé par un ciel immense et solitaire. fauché par des vents venus ou tombés d'on ne sait où. Qu'ajouter à cela et comment vous donner une idée de l'insaisissable que justement ont éprouvé en ce temps-là mieux que jamais ceux qui habitent Chavières. Il s'agirait si je ne me trompe d'une sorte d'évidence violente, celle que saisiraient certains peintres ou encore quiconque sait écouter les imperceptibles échos qui s'éveillent au lointain des futaies ou même très proches entre les touffes d'herbages ou des buissons. Une réalité d'autant plus prenante qu'elle échappe au dessin même des pentes, en sorte que ces maisons, ces taillis, ces bouts de pré ne sont plus situables, mais semblent appartenir à une contrée inexplorée. (DHOTEL 1986: 240).

Décidément, aucune chose ne semble pouvoir faire obstacle à l'activité descriptive.

Hormis certains contextes discursifs assez spéciaux au sein desquels les schématisations descriptives paraissent constituer le tout du discours (certains ouvrages didactiques, des taxinomies, des exercices scolaires de description), c'est-à-dire sont leur propre fin, les objets de description que schématisent les énoncés descriptifs sont des objets dont on fait, dont on dit par ailleurs quelque chose; ils acquièrent en général une fonction (non descriptive) dans

la trame discursive. Décrire par exemple tel ou tel cerisier aux branches si hautes que les cerises sont inatteignables peut fonctionner comme explication du fait que je n'aime pas les cerises, comme illustration de l'aveuglement de la nature, ou comme justification de l'achat d'une échelle. Que ce soit lors de négociations, de controverses, de dialogues, lors de ces formes variées en quoi consiste la majorité de nos activités discursives, les séquences descriptives constituent des moments subordonnés à la visée du discours; elles viennent schématiser des objets de telle façon que le dialogue puisse se poursuivre, la négociation évoluer, la controverse s'envenimer.

Schématiser un objet de description a en somme une fonction extra-descriptive. En introduisant à son ouvrage Sorcellerie, oracles et magie, chez les Azandé, dont il dit: J'ai tenté [...] de faire un exposé qui soit description (EVANS-PRITCHARD 1972: 31).

Evans-Pritchard écrit:

J'espère que le présent ouvrage sera de quelque utilité aux fonctionnaires politiques, aux médecins et aux missionnaires du pays zandé, et plus tard aux Azandé eux-mêmes. (30)

Après avoir décrit les médecines des Azandé, et "il est facile de voir les médecines elles-mêmes" ainsi que certaines interrelations, car "il est plus à propos de décrire les rites magiques dans leur rapport aux activités économiques et autres activités sociales auxquelles ils se rattachent", Evans-Pritchard conclut et classe:

On peut donc classer les médecines zandé selon les activités auxquelles elles s'associent (497)

Parfois même on décrit tel ou tel objet pour être en mesure d'en décrire tel autre:

Je commence par décrire la sorcellerie, parce que l'on ne saurait se passer de cet arrière-plan pour étudier les autres croyances (53)
Le texte que voici décrit fort bien les croyances relatives aux mauvais rêves (175)

Quant à la schématisation des vêtements professionnels des exorciseurs de l'extrait A, il sera affecté à la schématisation d'un objet d'extension plus grande: une séance d'exorciseur; lui-même prenant place dans le tableau de la sorcellerie que vise Evans-Pritchard.

Je ne veux pas m'étendre plus avant sur la variété fonctionnelle des objets de description; j'aimerais plutôt tenter de dégager la relation existant entre l'objet de description tel qu'il peut être repris dans la trame argumentative et devenir ainsi constituant de déterminations et d'énoncés, et la configuration descriptive, faite d'énoncés schématisant cet objet; entre un objet individué et des énoncés identificateurs multiples.

2.2 Individuation et identification

Pour faire quelque chose d'un objet de description que des énoncés schématisent, en dire quelque chose dans un discours, il faut que cet objet puisse être individué. C'est une première condition. Il peut l'être par son nom, par un substitut qui l'indique, anaphore ou déictique, ou par un nom indiquant n'importe quelle chose, le nom "chose" par exemple. Mais ceci n'est pas le propre de l'objet de description: tout objet de discours est indiqué par son nom ou l'un de ses subs-

tituts. Ce qui me paraît essentiel (seconde condition) pour qu'il y ait description, c'est que cet objet individué soit accompagné d'une configuration d'énoncés qui l'identifient.

On peut illustrer ce qui précède par le bref examen de l'extrait C; le second paragraphe constitue la configuration des énoncés descriptifs, la schématisation descriptive proprement dite: il présente cet objet de description nommé "événements catastrophiques" dans le premier paragraphe. C'est de cet acte de nomination, partant d'individuation, que l'énonciateur Girard peut en dire quelque chose:

Certains événements sont tout à fait invraisemblables, d'autres ne le sont qu'à demi.

D'autre part, tandis que l'objet de description prend place dans le discours tenu par un énonciateur (Girard), qui lui attribue une propriété (celle d'être invraisemblable et à demi invraisemblable), ce même objet est identifié par des énoncés dont un autre énonciateur, un sujet témoin ou descripteur (Guillaume de Machaut) est responsable. Ce rôle de témoin, mis en scène par l'énonciateur principal (Girard) est souligné.

C'est une suite confuse d'événements catastrophiques auxquels Guillaume prétend avoir assisté avant... (je souligne).

Cette distinction des énonciateurs, on l'aura compris, est le corrélat énonciatif de la double schématisation de l'objet de description dans le discours: l'énonciateur principal le schématise par un nom qui l'individue, l'énonciateur témoin l'identifie par la prise en charge de déterminations.

Ceci appelle deux remarques: premièrement, l'objet

individué par un acte de nomination varie dans sa fonction. Il peut être érigé en thème du discours: ainsi, dans l'extrait C, les événements catastrophiques sont bel et bien en position thématique dans l'énoncé certains événements sont tout à fait invraisemblables. Mais il peut arriver que l'objet de description fonctionne comme une simple localisation de telle ou telle détermination; ainsi, après avoir schématisé au moyen de multiples énoncés identificateurs l'objet de description le milieu et la culture des Azandé, Evans-Pritchard, d'un même geste, l'individue et l'inscrit comme localisation (et non plus comme thème) d'une nouvelle détermination:

Ce bref résumé de l'organisation sociale et de la vie économique doit suffire. Dans les limites de ce milieu et de cette culture vit le Zandé, qui houe son jardin... (48; je souligne).

Je n'en dis pas plus de la variété fonctionnelle des objets de description individués, on peut supposer qu'elle ait la même extension que celle d'un quelconque objet de discours.

Venons-en à la seconde remarque; elle concerne la distinction des deux énonciateurs. Si C présente effectivement deux énonciateurs distincts, ni A ni B ne le font effectivement. D'autre part, la distinction en C n'est pas stricte puisque l'énonciateur principal intervient dans la séquence descriptive proprement dite, intervention qui a pour effet de mêler les voix:

Dans celle où résidait Guillaume -il ne dit pas laquelle- les hommes meurent en grand nombre.

En effet, la détermination que les hommes mourir en

grand nombre est prise en charge par le sujet témoin, tandis que la localisation dans celle où résidait Guillaume -il ne dit pas laquelle- est construite par l'énonciateur principal. Ce n'est certes pas étonnant lorsqu'on admet que les énoncés identificateurs sont mis sous la responsabilité du sujet témoin par l'énonciateur principal, il n'en demeure pas moins que cette distinction est plus complexe qu'il n'y paraît à première vue et qu'elle se réalise dans les discours par d'autres voies que la simple désignation d'un témoin. Avant une étude plus poussée des voies concrètes de cette distinction, je la postulerai.

En résumé, dans toute identification d'un objet et son individuation, il me semble pouvoir distinguer deux types d'énonciation: l'une celle du sujet témoin, qui présente un objet au moyen d'énoncés successifs, l'autre, celle de celui qui argumente, qui présente ce même objet par son nom ou l'un de ses substituts.

Cependant, faire de cet acte d'individuation un aspect constitutif de la schématisation descriptive ne va pas sans quelque difficulté; il semble en effet que c'est délaissé quantité de séquences discursives qui n'individueraient pas telle ou telle chose explicitement, séquences qui intuitivement pourtant appartiennent au genre descriptif; je pense à ces séquences typiquement descriptives introduites par des syntagmes conventionnels conduisant à un parcours sur des aspects, à aucun moment affecté à un objet qui les "compactifierait" (séquences qu'on reconnaît, dit-on, au fait qu'on peut les sauter):

S'enveloppant d'un grand peignoir, elle courut à sa fenêtre et l'ouvrit.

Une brise glacée, saine et piquante, s'engouffra dans sa chambre [...] et au milieu d'un ciel empourpré, un gros soleil [...] apparaissait derrière les branches [...] Le platane et le tilleul se dévêtaient rapidement sous les rafales. A chaque passage de la brise glacée, des tourbillons de feuilles [...] s'éparpillaient dans le vent comme un envollement d'oiseaux. Jeanne s'habilla, sortit, et, pour faire quelque chose, alla voir les fermiers. (MAUPASSANT 1924: 124).

Mais en l'état de ma réflexion, cette perspective a l'avantage de ne pas faire de toute séquence discursive une schématisation descriptive, schématisation qui identifierait par énoncés successifs un objet que l'énonciateur ne nommerait pas ou ne désignerait pas par tel ou tel élément individuant. Il ne suffit pas que, du point de vue de l'analyse logico-discursive, l'énonciateur ou le lecteur soit dit faire usage d'une classe-objet à laquelle seraient affectés les aspects présentés par les énoncés, pour faire de ceux-ci une schématisation descriptive.

Il ne suffit pas par ailleurs qu'un objet soit nommé et certains aspects de son faisceau présentés par des énoncés pour que ceux-ci soient des énoncés indentificateurs, constituent une configuration descriptive. L'extrait C illustrera ce point.

Le premier paragraphe présente un objet; il s'agit d'un texte, le Jugement du Roy de Navarre. Cet objet de discours constitue une classe-objet ouverte par une opération d'ancrage. Cette classe représente un faisceau d'aspects qui ont affaire avec l'objet nommé. C'est bien évidemment en opérant sur celle-ci -et en construisant les ingrédients- que l'énonciateur en présente des aspect: la partie principale, le début, des événements catastrophiques, certains événe-

ments, d'autres... Mais peut-on penser que les énoncés qui présentent ces aspects de l'objet Jugement du Roy de Navarre forment une configuration descriptive? Il ne me semble pas, par le simple fait que l'énonciateur n'a pas en vue cet objet. mais plutôt qu'il en parcourt certains aspects pour en extraire un, dont il va faire l'objet de description et que le sujet témoin va schématiser dans le second paragraphe. Au niveau des opérations intra-objectuelles, on obtient bien une structure arborescente, et pourtant, il me semble qu'on n'a pas affaire ici à une schématisation descriptive, mais à une série d'énoncés préparant par sélection ou tri l'aspect qui sera élevé au rang de classe-objet (voir la notion de champ descriptif; MIEVILLE 1986).

Il est facile de résumer ce qui précède: une schématisation descriptive identifie par déterminations successives, prise en charge par un sujet témoin, un objet de description individué par son indication et son inscription fonctionnelle dans le discours de l'énonciateur qui en fait ou en dit quelque chose.

Cette façon de voir permet de maintenir simultanément les deux pôles de la description: elle est bien un objet, mais elle est aussi une configuration d'énoncés.

2.3 Classe-objet de description et énoncés descriptifs; le cas des vêtements professionnels

Concevoir les objets de discours comme des classes-objet, c'est les supposer constitués non seulement de ce qu'indique leur nom, mais encore des parties, des parties de parties, des parties de parties de parties,..., autant

d'ingrédients de ces mêmes objets. Tel énonciateur, après avoir inscrit tel objet dans son discours le "travail" en exhibant tel aspect, le spécifie ou l'enrichit en présentant tel ingrédient, bref construit et organise partitivement cet objet conçu comme une classe. L'objet de description puisqu'il est lui-même objet de discours, est susceptible d'être traité comme une classe-objet. Mais tandis que les objets des discours par exemple argumentatifs sont présentés dans des énoncés et par des énoncés qui ne visent pas explicitement leur organisation partitive (qui plutôt se soutiennent d'elle), les objets des discours descriptifs au contraire sont explicitement visés par les énoncés qui les schématisent moyennant un parcours sur leurs ingrédients. Il y a en somme une mise en équivalence entre l'objet de description et ses ingrédients présentés dans la schématisation descriptive proprement dite: d'un côté les vêtements professionnels tels qu'ils sont indiqués par les "vêtements professionnels", de l'autre les ingrédients tels qu'ils sont organisés par la schématisation descriptive: des cordons soutiennent des sifflets, des peaux...sont passés (!) sous les cordes, ainsi qu'un prédicat à deux places de valeur équivalente, consister en, qui opère explicitement la relation.

J'aimerais, dans ce qui suit, tenter de construire opérativement cette séquence, en insistant plus particulièrement sur les points qui précèdent.

Soit l'objet de description les vêtements professionnels; la mesure de l'extrait A ne permet pas de savoir si cet objet provient d'opérations d'extraction, d'enrichissement, de spécification ou d'ancrage. Supposons qu'il n'ait pas été

question jusque-là de vêtements, et qu'un nouvel objet est inscrit par l'énonciateur.

1. $\alpha(X) = \{\text{les vêtements professionnels, dont s'ornent les exorciseurs tandis que l'on délimite le terrain de danse}\} =_{df} v$

L'opération α ouvre une classe, la classe-objet de description (v). Cet objet de description qu'a en vue le sujet témoin est désigné et individué par son nom; celui-ci est mis en relation à l'un de ses ingrédients par un prédicat à deux places engendrés par l'opération d'ancrage η .

2. $\eta(X) = [\text{consister en } (...)] =_{df} [\equiv (...)]$

Il semble en effet acceptable de faire des "chapeaux de paille surmontés..." un ingrédient de la classe-objet (v), ingrédient que l'on peut obtenir par l'application de γ et $\bar{\gamma}$

3. $\gamma(v) = \{\text{les vêtements professionnels..., des chapeaux de paille surmontés de grosses houppes de plumes d'oies et de perroquets et d'autres oiseaux du marais et de la brousse}\} =: v$
4. $\bar{\gamma}(v) \quad \{\text{des chapeaux de paille surmontés...}\} =_{df} c'$

Par la polyopération de détermination δ , un choix est opéré entre les deux termes du couple prédicatif à deux places: *consister en (...)*, *ne pas consister en (...)*, et les deux éléments dont l'un constitue un aspect de l'autre, vont instancier chacune de ces places

5. $\delta(v, c', [C(...)]) =_{df} \equiv(v, c')$

On a représenté ci-dessus un contenu de jugement: *que les vêtements...consister en chapeaux...* Or ce contenu de jugement est pris en charge par un énonciateur. Cet énonciateur est ici effacé; il s'agit bien évidemment d'Evans-Pritchard qui est la source de la mise en relation de (v) et de (c') par ($\equiv$). Cette opération de prise en charge peut être

notée de la façon suivante:

$$6. \beta(C(v, c')) = \text{df } \text{—————} \equiv (v, c')$$

On aura constaté que dans la (re)construction de ce premier énoncé, je ne prends pas en compte la complexité des éléments mis en relation; en effet, l'ingrédient de la classe-objet (v), c'est-à-dire (c'), est lui-même un complexe d'ingrédients. C'est un point qui mériterait un examen, mais tel n'est pas mon propos ici.

Venons-en au second énoncé: un nouvel ingrédient de la classe-objet (v) est mis en position thématique d'une seconde relation; il s'agit des cordons, et de son expansion pendants sur leur poitrine, enroulés autour de leurs bras, mis en relation par le prédicat à deux places soutenir avec l'ingrédient des sifflets magiques faits du bois de certains arbres;

$$7. \gamma(v) = \{\text{les vêtements professionnels..., des chapeaux de pailles..., des cordons...}\} =: v$$

$$8. \bar{\gamma}(v) = \{\text{des cordons...}\} = \text{df } c^2$$

$$9. \gamma(v) = \{\text{les vêtements..., des chapeaux..., des cordons..., des sifflets...}\} =: v$$

$$10. \bar{\gamma}(v) = \{\text{des sifflets}\} = \text{df } c^3$$

$$11. \eta(x) = [\text{soutenir (...)}] = \text{df } [S(...)]$$

$$12. \delta(c^2, c^3, [S(...)]) = \text{df } S(c^2, c^3)$$

$$13. \beta(S(c^2, c^3)) = \text{df } \text{—————} S(c^2, c^3)$$

Où il faut lire en 12: que des cordons soutenir des sifflets; et en 13: des cordons soutiennent des sifflets.

Cette même suite d'opérations permet de construire le troisième énoncé

$$14. \gamma(v) = \{v^1, v^2, v^3, v^4, \text{des peaux de chats}\} =: v$$

15. $\bar{\gamma}(v) = \{\text{des peaux de chats}\} =_{df} c^4$
 16. $\gamma(v) = \{v^1, v^2, v^3, v^4, v^5, \text{les cordes}\} =: v$
 17. $\bar{\gamma}(v) = \{\text{les cordes}\} =_{df} c^5$
 18. $\eta(X) = [\text{\AA}tre pass\acute{e} sous (...)] =_{df} E$
 19. $\delta(c^4, c^5, [E(...)]) =_{df} E(c^4, c^5)$
 20. $\beta(E(c^4, c^5)) =_{df} \text{—————} E(c^4, c^5)$

Ces trois \u00e9nonc\u00e9s constituent une configuration typique d'\u00e9nonc\u00e9s descriptifs, identifiant un objet individu\u00e9 dont quelque sujet est le t\u00e9moin. Ils mettent en sc\u00e8ne divers ingr\u00e9dients de la classe-objet de description engendr\u00e9s par l'application de γ et $\bar{\gamma}$, ingr\u00e9dients fonctionnant comme les termes qu'un pr\u00e9dicat met en relation.

Mais un probl\u00e8me se pose; il touche \u00e0 la configuration de ces trois \u00e9nonc\u00e9s. Il semble en effet que la repr\u00e9sentation de cette s\u00e9quence descriptive, telle que nous l'avons reconstruite ci-dessus, ne rende pas compte d'une diff\u00e9rence, intuitivement forte, \u00e9tablie entre le premier \u00e9nonc\u00e9 et ses suivants.

6. $\text{—————} \equiv (v, c^1)$
 13. $\text{—————} S(c^2, c^3)$
 20. $\text{—————} E(c^4, c^5)$

Cette diff\u00e9rence est rep\u00e9rable \u00e0 la nature des pr\u00e9dicats relationnels: si soutenir (...) et \u00eatre pass\u00e9 sous (...) mettent en relation l'un et l'autre des ingr\u00e9dients de la classe-objet de description, il semble bien que consister en (...) mette en relation les v\u00eatements professionnels non seulement avec les chapeaux de paille, mais encore avec des cordons, des sifflets, des peaux de chats et des cordes tels

qu'ils sont schématisés par les énoncés descriptifs 13 et 20. D'un point de vue logico-discursif, les énoncés 13 et 20 jouent dès lors une double fonction: ils sont évidemment des énoncés pris en charge par quelque témoin identifiant un objet, mais ils constituent aussi des éléments qui prennent place comme termes de la relation présentée par le premier énoncé; ce sont donc ici des déterminations qui sont mises en relation d'équivalence **consister en** (...) avec une classe-objet, celle qui est thématisée par le premier énoncé.

Il est intéressant de noter que les déterminations sont des contenus de jugement préassertés qui, moyennant une prise en charge, deviennent des énoncés; mais ces contenus de jugement sont aussi susceptibles de fonctionner comme objet de discours. Il apparaît que la catégorie de la détermination est essentielle dans les phénomènes descriptifs: à la fois sur le "chemin" des énoncés, à la fois susceptible d'être traitées comme un objet.

Soit les déterminations 12 et 19:

que des cordons soutenir des sifflets ($S(c^2, c^3)$)

et:

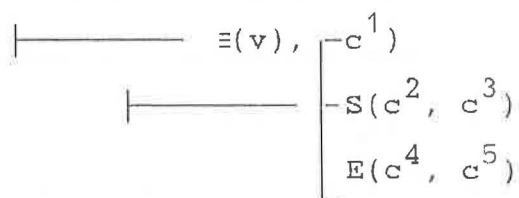
que des peaux de chats être passées sous des cordes

(Ec^4, c^5) ,

elles constituent bien le contenu de jugement pris en charge par le sujet témoin, appelons-le le sujet descripteur Evans, mais elles sont aussi des ingrédients que le sujet argumentateur, disons le classificateur Pritchard, attribue à la classe-objet les vêtements professionnels.

Cette distinction des activités qui président à l'activité descriptive, et dont le corrélat est la double

fonction de la détermination, devrait pouvoir être représenté dans la configuration globale; je propose en attente de mieux, la représentation suivante:



Cette représentation permet de distinguer les deux énonciations; elle permet en outre de considérer les énoncés descriptifs comme des "pseudo-énoncés", ou des déterminations alignées sur le premier ingrédient: des chapeaux de paille.

2.4 Le cas du tissage

Ce second extrait m'a intéressé pour la simple raison que l'objet de description n'y est pas schématisé par ses ingrédients comme dans l'exemple précédent, mais par des relations établies entre deux objets qui appartiennent certes au faisceau d'aspects qui accompagne le nom "le tissage de la toile", mais ne sont cependant pas des ingrédients de la classe ouverte par ce nom. Ni la toile d'araignée, ni l'araignée ne sauraient être des ingrédients de la classe-objet le tissage de la toile.

Soit l'objet de la description le tissage de la toile. Supposons, comme dans l'exemple précédent, que cet objet est nouvellement inscrit dans le discours. L'opération ouvre une classe: le tissage de la toile.

21. $\alpha(X) = \{\text{le tissage de la toile}\} = \text{df } t$

De cet objet, l'énonciateur prédique une propriété, recelant dans son sémantisme même le fait qu'il y a place pour un

sujet témoin: être intéressant à observer. L'application de η à la notion primitive X engendre le couple prédictif être intéressant...(.) ne pas être intéressant...(.):

$$22. \eta(X) = [\text{être intéressant } (.)] =df [I (.)]$$

par δ , puis par β , on reconstruit successivement une détermination (que le tissage être intéressant à observer), et l'énoncé proposé:

$$23. \delta(t, [I (.)]) =df I(t)$$

$$24. \beta(I(t)) =df \text{ ————— } I(t)$$

L'objet de description t est schématisé dans et par les énoncés qui suivent. Or cette schématisation ne passe pas à première vue par un parcours sur les ingrédients. Regardons de plus près.

Si l'araignée peut bien appartenir au faisceau d'aspect du nom indiquant l'objet effectif de la description qui est le tissage de la toile, il semble difficile, sans coup de force, d'en faire un ingrédient de la classe le tissage de la toile. L'opération α ouvre donc une nouvelle classe:

$$25. \alpha(X) = \{l'Araignée\} =df a$$

Cet objet va servir de pivot, de point fixe (une espèce de caput variationis) que l'éonciateur témoin met en relation avec des éléments appartenant à l'objet la toile. Cette mise en relation est assurée évidemment par des prédicats à deux places. Construisons les trois premiers énoncés descriptifs:

$$26. \alpha(X) = \{la\ toile\} =df l$$

- 27. $\gamma(1) = \{\text{la toile, les cadres}\} =: 1$
- 28. $\gamma(1) = \{\text{la toile, les cadres, les rayons}\} =: 1$
- 30. $\gamma(1) = \{1, 1^2, 1^3, \text{une spirale provisoire...}\} =: 1$
- 31. $\gamma(1) = \{1^1, 1^2, 1^3, 1^4, \text{une spirale définitive}\} =: 1$
- 27' $\bar{\gamma}(1) = \{\text{les cadres}\} =df c^1$
- 28' $\bar{\gamma}(1) = \{\text{les rayons}\} =df c^2$
- 29' $\bar{\gamma}(1) = \{\text{une spirale provisoire...}\} =df c^3$
- 30' $\bar{\gamma}(1) = \{\text{la spirale définitive}\} =df c^4$

L'application de η aux notions primitives (X) engendrent des couples prédictifs que je simplifie pour l'occasion:

- 31. $\eta(X) = [\text{fixer (...)}] =df [F(...)]$
- 32. $\eta(X) = [\text{tendre (...)}] =df [T(...)]$
- 33. $\eta(x) = [\text{tisser en partant du centre (...)}] =df [C(...)]$
- 34. $\eta(X) = [\text{repartir en sens inverse (...)}] =df [R(...)]$
- 35. $\eta(X) = [\text{filer tout en détruisant le fil provisoire (...)}] =df [D(...)]$

On remarquera que la séquence n'est pas parfaitement homogène: la ligne 23 présente un prédicat à une place: d'autre part, je ne prends pas en compte les organisateurs temporels (d'abord, puis, ensuite, enfin) qui structurent fortement la schématisation. Je répète qu'il s'agit pour moi de tenter de rendre compte des relations entre un objet discursif et les énoncés qui en schématisent les ingrédients, et non pas de tous les aspects d'une schématisation descriptive.

Construisons par l'application de δ les déterminations que présentent ces énoncés.

- 36. $\delta(a, c^1, [F(...)]) =df F(a, c^1)$

$$37. \delta(a, c^2, [T(\dots)]) =df T(a, c^2)$$

$$38. \delta(a, c^3, [C(\dots)]) =df C(a, c^3)$$

$$39. \delta(a, [R(\dots)]) =df R(a)$$

$$40. \delta(a, c^4, [D(\dots)]) =df D(a, c^4)$$

Puis, par β , les énoncés:

$$41. \beta(F(a, c^1)) =df \text{ ————— } F(a, c^1)$$

$$42. \beta(T(a, c^2)) =df \text{ ————— } T(a, c^2)$$

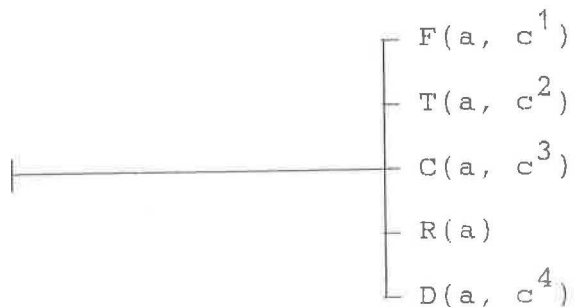
$$43. \beta(C(a, c^3)) =df \text{ ————— } C(a, c^3)$$

$$44. \beta(R(a)) =df \text{ ————— } R(a)$$

$$45. \beta(D(a, c^4)) =df \text{ ————— } D(a, c^4)$$

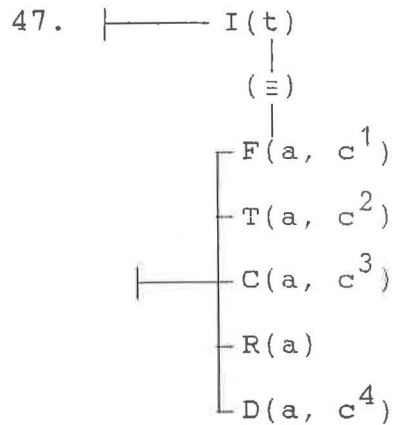
Nous avons fait cinq énoncés (41-45) des cinq déterminations qui précèdent. Pourtant ces cinq énoncés sont le fait, on peut le supposer, d'un seul observateur; dès lors il serait préférable de faire de ces cinq énoncés une configuration de cinq déterminations prises en charge par un seul sujet d'énonciation; l'opération d'articulation τ , appliquée ici aux déterminations, suivie de β , l'autorise

$$46. \beta_\tau(36, 37, 38, 39, 40) =df$$



On retrouve la représentation proposée à l'occasion de la première illustration. Ce sont en effet l'ensemble de ces déterminations qui constituent la classe-objet le tissage de la toile et non pas l'araignée seule, ni les ingrédients

de la classe-objet la toile. Il suffit dès lors de "fixer" ces déterminations sur la classe-objet qu'elles identifient, classe-objet dont l'énonciateur dit quelque chose:



On remarquera que le mode de "fixation" diffère dans la représentation de cette schématisation; pour une raison assez simple: la relation d'équivalence est explicite pour l'extrait A, elle est implicite dans cette séquence; d'autre part, le premier énoncé de A met en évidence, d'entrée, un aspect parmi ceux qui identifient l'objet de description; en somme, l'énoncé introducteur est déjà un énoncé descriptif; il n'en va pas de même dans cette séquence: les énoncés descriptifs sont démarqués de l'énoncé introducteur. Il faudrait évidemment affiner ce qui précède, tant au niveau de l'analyse que de la représentation; en guise de conclusion, je voudrais reprendre quelques points exposés plus haut, en parcourant la troisième séquence descriptive proposée.

EPILOGUE

L'objet de description de l'extrait C, que schématisent les énoncés descriptifs du second paragraphe, précède ceux-ci, comme en A et en B. En outre, comme en B, le champ

descriptif ne comporte aucune relation d'équivalence explicite ($[\equiv (..)]$). Il est acceptable de penser toutefois que c'est le même objet qui est successivement individué par son nom: des événements catastrophiques, et identifié par des déterminations dont la prise en charge est attribuée, par l'énonciateur principal Girard, à l'énonciateur témoin Guillaume.

Cet objet est individué par son inscription dans la trame argumentative, et par sa mise en relation avec l'objet le début, dans et par l'énoncé:

c'est une suite d'événements catastrophiques
où "c'" est un substitut de "le début".

Suivent deux énoncés, pris en charge par l'énonciateur principal, présentant des ingrédients de l'objet les événements catastrophiques conçu comme classe-objet. Mis en position thématique, Girard en dit quelque chose:

certains événements sont tout à fait invraisemblables
d'autres ne le sont qu'à demi

On voit bien là l'inscription de l'objet dans la trame argumentative.

Par ailleurs, cet objet est schématisé descriptivement dans le second paragraphe. Comme dans les extraits A et B, des éléments sont mis en relation et identifient l'objet de description (conçu comme classe-objet de description) par ses ingrédients. Mais ni les signes, ni le ciel, ni les pierres, ni les vivants, ni des villes, ni la foudre ne sauraient être considérés comme des ingrédients de la classe-objet de description. Seules les relations entre ces

éléments, c'est-à-dire des déterminations, peuvent être attribuées à l'objet de description. Certes, ces éléments mis en relation sont tels que le rapprochement de leur faisceau d'aspects est susceptible d'engendrer des déterminations identifiant l'objet, mais en aucune manière ils ne sont des parties de celui-ci.

Pour ne pas allonger, je ne reconstruirai pas procéduralement la séquence C; dans ses grandes lignes, elle est formellement analogue à B. Pourtant, si on examine les trois premiers énoncés, une différence est à noter; elle concerne la structuration de leurs déterminations; en effet, dans C aucun terme pivot (comme l'Araignée en B) ne vient centrer la variation des parties de l'objet (toile) avec lesquelles il est mis en relation, et ainsi lui fournir une cohérence; cette cohérence n'est pas non plus garantie par la mise en relation des parties de la classe-objet de description comme en A; elle est suspendue en quelque sorte à l'acte de nomination de l'objet.

Ce constat minimise, me semble-t-il, le rôle des opérations intra-objectuelles et maximise celui de l'opération de détermination (et de configuration de déterminations) et son résultat, la détermination. Par celle-ci, en outre, on se trouve en mesure à la fois d'engendrer des énoncés descriptifs et des parties de l'objet de description.

Une remarque enfin sur la distinction d'un énonciateur principal, qui fait quelque chose de l'objet de description ("le tissage de la toile est intéressant à observer", "le début est une suite confuse d'événements catastrophiques") et l'énonciateur témoin qui prend en charge les déter-

minations identifiant l'objet: cette distinction, on a pu le constater sur les notations que j'ai utilisées, est marquée par un double usage de la barre de Frege; mais comme on a pu le constater aussi, l'usage qui marque l'intervention de l'énonciateur témoin est en retrait; on la construit par l'entremise du nom de l'objet et des déterminations qui l'identifient; c'est évidemment l'indice d'une perspective sur la description qui la subordonne au discours argumentatif à l'intérieur duquel elle se "fixe". Mettre en retrait le rôle du témoin allait alors de soi: celui-ci est une image produite par l'énonciateur principal pour telle ou telle fin.

Mais ce retrait du témoin n'est pas sa suppression; faire l'impasse sur ce corrélat de l'objet de description, c'est s'interdire de comprendre les procédures de réfutation d'une description, qui, comme on le sait, peuvent prendre la forme d'un "c'est toi qui le dis".

Jean PROD'HOM

Université de Lausanne

REFERENCES

- M.-J. BOREL, J.-B. GRIZE, D. MIEVILLE [1983]: Essai de logique naturelle. Berne, Francfort/M, Lang.
- (collectif) [1986]: Le discours descriptif. Du texte aux objets de connaissance. Universités de Lausanne et de Neuchâtel, Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques, nos 51 et 52.
- J.-B. GRIZE [1983]: "Schématisation et logique naturelle", in Essai de logique naturelle, pp. 100-146.
- J.-M. ADAM [1986]: "Prolégomènes à une définition linguistique de la description", in Le discours descriptif. Du texte aux objets de connaissance, pp. 147-188.
- D. MIEVILLE [1986]: "Prélude à l'analyse de la description", in Le discours descriptif. Du texte aux objets de connaissance, pp. 119-146.
- J. PROD'HOM [1986]: "Décrire et définir: une analyse empirique", in Le discours descriptif. Du texte aux objets de connaissance, pp. 83-118.
- D. MIEVILLE [1983]: "Analogie et exemple", in Essai de logique naturelle, pp. 147-213.
- D. APOTHELOZ [1983]. "Eléments pour une logique de la description et du raisonnement spatial", Degrés, nos 35-36.
- E.E. EVANS-PRITCHARD [1972]: Sorcellerie, oracles et magie, chez les Azandé. Paris, Gallimard.
- E. ALTHERR [1952]: Zoologie. Lausanne, Payot.
- R. GIRARD [1982]: Le bouc émissaire. Paris, Grasset.
- A. DHOTEL [1986]: Vaux étranges. Paris, Gallimard.
- G. MAUPASSANT (de) [1924]: Une vie. Paris, Conard.
- J.-B. GRIZE (éd.): [1984]: Sémiologie du raisonnement. Berne, Francfort/M., Lang.